



Réseau postal numérique

Plan d'activités du Groupe «.post» pour 2018–2020

Berne, mars 2018

Avant-propos

Ce document établit une stratégie pour le Groupe «.post» (GPP) et le domaine de premier niveau parrainé par l'UPU .POST. Son but est de définir une ligne directrice reflétant et illustrant les attentes des Pays-membres de l'UPU et les valeurs de la communauté postale élargie quant à l'évolution de .POST.

Internet est un domaine évoluant rapidement. Les principaux atouts dont dispose le réseau postal international sont la confiance qu'il inspire, son interconnectivité et sa notoriété comme marque mondiale. Il s'agit d'avantages précieux face à la transformation rapide du monde numérique stimulée par le développement de la société de l'information. Le secteur postal peut utiliser .POST pour tirer parti de ces atouts dans le monde numérique et pour consolider et accroître ses possibilités commerciales. En réalité, il convient de voir .POST comme une infrastructure numérique de confiance aidant les postes à construire leur stratégie numérique afin de faciliter leur passage à l'ère du numérique et de leur permettre de mettre en place des services numériques sécurisés, notamment de communication tels que des services électroniques d'identification (e-ID), de distribution (e-delivery) et de preuve de remise (e-proof) ou d'autres services dématérialisés (e-cloud).

La difficulté consiste à assurer une cohérence entre les différentes stratégies numériques et niveaux d'avancement des Pays-membres dans le cadre de leur transformation numérique afin:

- de proposer aux opérateurs désignés du monde entier des extensions de domaines intéressantes leur permettant de développer certains aspects économiques, sociaux et commerciaux de leur service;
- d'accroître la visibilité des opérateurs désignés sur Internet dans leur propre intérêt.

Ainsi, nous devons adopter une démarche commune cohérente et des plans simplifiés et structurés afin de contribuer à la mise en œuvre d'un programme numérique pour l'UPU.

La stratégie .POST pour 2020 est en adéquation avec la Stratégie postale mondiale d'Istanbul (SPMI).

I. Vision

«Faire en sorte que le secteur postal soit perçu comme une composante essentielle de l'économie numérique mondiale et que les gouvernements soient connectés.»

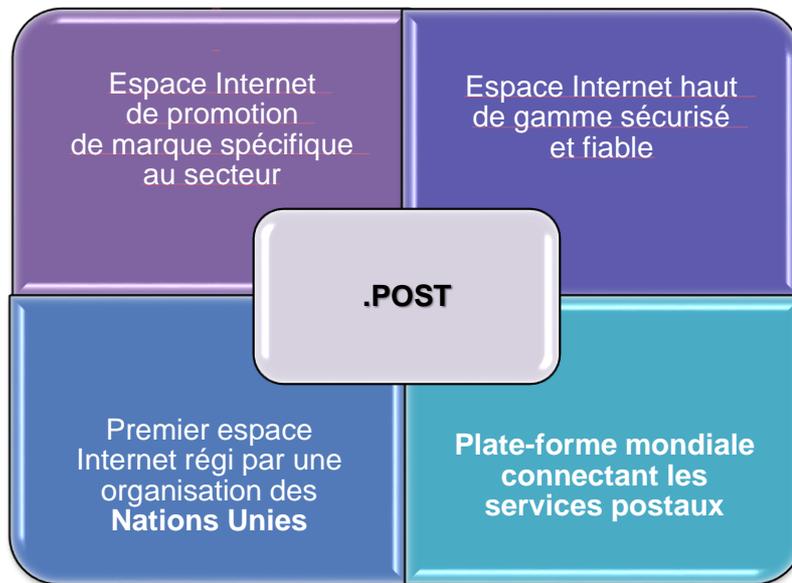
II. Mission du Groupe «.post»

- Développer .POST pour améliorer la représentation du secteur postal sur Internet.
- Garantir la sécurité des postes sur Internet et les aider à offrir à leurs clients des services en ligne fiables et sécurisés.
- Proposer une plate-forme multiservices .POST viable pour stimuler et accroître le marché postal grâce à des services électroniques innovants.
- Encourager l'innovation, l'intégration et l'inclusion des activités postales qui utilisent Internet et .POST.

Ensemble, la vision et la mission constituent l'orientation générale applicable au GPP et au développement de .POST. Le présent plan d'activités a été élaboré aux fins de leur réalisation.

III. Qu'est-ce que .POST?

- Une identité sur Internet pour le secteur postal.
- Un réseau postal numérique intégré et fiable.
- Un instrument permettant l'interconnectivité des services postaux en ligne respectant les normes de l'UPU.
- Une source de services postaux numériques innovants.



Comment le domaine .POST peut-il aider à consolider et à accroître les possibilités commerciales des postes dans la sphère numérique?

Les postes doivent améliorer leur visibilité et disposer de moyens innovants en matière de coopération avec les autorités publiques pour exprimer le potentiel de cette infrastructure vitale que représentent les postes au niveau national.

Comme indiqué dans l'introduction, les principaux atouts du réseau postal international (à savoir la confiance qu'il inspire, son interconnectivité et sa notoriété comme marque mondiale) sont extrêmement précieux dans le monde en rapide évolution de la société de l'information. Grâce à la plate-forme .POST, le secteur postal peut transposer ces atouts dans le monde numérique pour consolider et accroître ses possibilités commerciales.

IV. Analyse de la situation

Panorama des domaines de premier niveau

Le GPP a chargé un expert externe du secteur d'Internet de produire un rapport sur les noms de domaine génériques de premier niveau (gTLD) en 2015.

Le monde d'Internet connaît aujourd'hui une période de transition. Ce rapport de veille concurrentielle a été demandé pour analyser les pratiques exemplaires concernant les autres noms de domaine génériques de premier niveau (tels que .trust, .bank, .delivery, .pharmacy) et suivre l'évolution de cet environnement concurrentiel en mutation rapide. Ce rapport s'intéresse principalement au nouveau paysage en matière de noms de domaine génériques de premier niveau et aux éventuelles répercussions que cela pourrait avoir pour .POST.

Par le biais de son programme sur les noms de domaine génériques de premier niveau, initié en 2012, la société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) a proposé une nouvelle série de noms de domaine de premier niveau, ce qui a permis à une base d'utilisateurs mondiaux plus large

d'y accéder. Le programme d'ICANN a conduit à l'établissement de plus de 1200 nouveaux noms de domaine génériques de premier niveau entre sa création et 2017. La diversité des profils d'opérateurs de registre pour les noms de domaine de premier niveau se traduit par un large éventail de plans d'activités, allant de registres destinés à l'enregistrement de gros volumes à faibles coûts à des noms de domaine à accès très restreint pour lesquels une vérification et une validation des demandeurs est effectuée avant leur inscription impliquant la plupart du temps des tarifs plus élevés (tels que .bank et .trust).

Le domaine .POST de l'UPU est un nom de domaine de premier niveau parrainé destiné à la communauté postale qui tirerait parti de l'amélioration des mécanismes d'enregistrement sécurisés et de la mise en place d'un suivi permanent afin de garantir la conformité avec l'ensemble des lois et codes de conduite en vigueur.

Environnement dans lequel évolue le secteur postal

Depuis la publication du premier rapport sur l'évaluation du développement des services postaux électroniques, les technologies informatiques ont pris une grande importance dans le secteur postal. En particulier, Internet est de plus en plus utilisé comme moyen de communication et de diffusion des informations ainsi que pour offrir des services à la clientèle dans toutes les régions du monde. Les postes accordent également une plus grande priorité aux services d'appui au commerce électronique et à d'autres services essentiels, et des progrès significatifs ont été réalisés concernant l'adoption des services postaux électroniques.

D'importants progrès ont également été constatés quant à l'élaboration de stratégies et au renforcement des capacités. En effet, il a été établi qu'un grand nombre de postes avaient augmenté leurs fonds dédiés au numérique, développé une nouvelle stratégie spécifiquement dédiée au marché numérique, engagé des experts en la matière et investi dans le développement du numérique. Néanmoins, comme l'indique le rapport, il existe encore une grande diversité dans l'utilisation que les postes font des services électroniques, certaines rencontrant des difficultés importantes au niveau de la mise en œuvre. Ainsi, il apparaît que le potentiel représenté par ces technologies est loin d'être pleinement exploité sur l'ensemble du réseau.

V. Position de .POST sur le marché

Il apparaît que le principal avantage compétitif du domaine .POST réside dans le fait qu'il est le seul domaine de premier niveau formellement rattaché à une union postale autorisée et réglementée. De plus, il permet de mettre en valeur l'importance des postes dans l'économie numérique mondiale et de faire en sorte que les gouvernements et les citoyens soient connectés (inclusion numérique).

Les principaux avantages de .POST sont les suivants:

- Sécurité: grâce à l'infrastructure ultramoderne mise en place par l'UPU en matière de sécurité sur Internet, .POST est le domaine de premier niveau le plus sûr que les membres de l'UPU puissent utiliser pour proposer leurs services en ligne et offrir un accès extrêmement sûr et fiable à leurs clients.
- Visibilité et croissance du marché: .POST renforcera la visibilité des Pays-membres de l'UPU parmi les acteurs de l'économie numérique et permettra aux postes d'augmenter leur part de marché en matière de transactions en ligne, leur offrant ainsi un retour direct sur investissements.

VI. Stratégie du Groupe «.post»

Le GPP est un organe du CEP financé par les utilisateurs. Par conséquent, la stratégie du GPP, telle que définie dans le présent plan d'activités, participe de la stratégie de l'UPU pour la période 2017–2020 et s'inscrit dans son cadre.

Le GPP aura la charge de rechercher et développer les possibilités existantes dans des domaines directement liés à .POST.

Le GPP fournira des solutions, des rapports et de l'aide à tous ses membres et organisera des formations et des ateliers à leur intention, en tenant compte de toutes les parties intéressées (gouvernements, régulateurs et opérateurs désignés) ainsi que du secteur privé.

Le GPP incitera ses membres à mettre en œuvre des normes et des objectifs en termes de résultats. Ses membres sont le moteur du GPP.

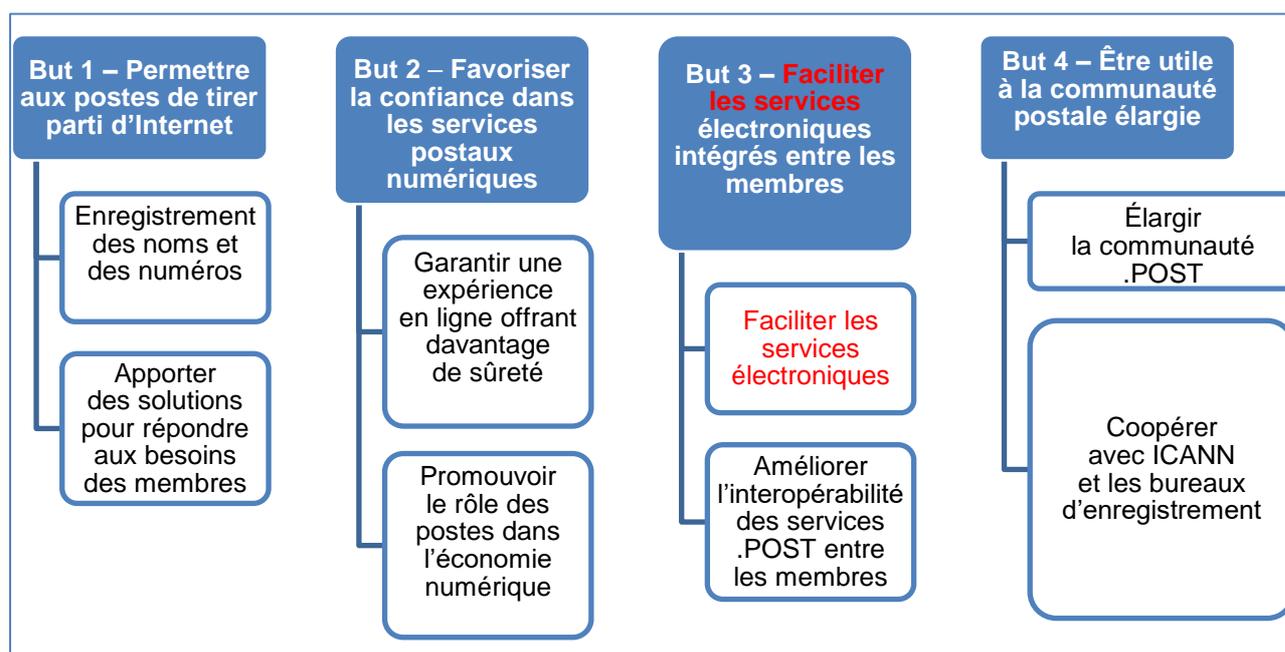
Le GPP s'adaptera aux changements du marché et à l'évolution des besoins de ses membres, en tenant compte des dernières évolutions relatives à Internet. Il convient que le GPP explore les options et mesures permettant de faire face à ces changements pour veiller à ce que .POST réponde aux besoins du secteur postal en proposant des produits et services viables.

Les membres du GPP ont accès à des solutions technologiques en ligne collaboratives et coopératives grâce auxquelles ils peuvent proposer à leurs clients des services innovants et générateurs de revenus.

Le GPP cherchera de nouvelles sources de financement et veillera au bon positionnement de .POST afin de garantir sa pertinence et sa viabilité pour tous les membres du GPP et de l'Union.

Buts stratégiques du Groupe «.post» pour 2020

Le GPP poursuivra quatre objectifs, soutenus par huit programmes.



VII. Responsabilités des membres du Groupe «.post»

Le succès de .POST dépend des résultats de ses membres.

Les membres du GPP s'engagent à privilégier, dans la mesure du possible, l'utilisation du domaine de premier niveau .POST pour les services postaux numériques transfrontaliers d'ici à 2020.

Si le renforcement du rôle de la poste sur Internet reste un objectif commun, il revient à chaque membre d'agir en faveur de .POST en déterminant les améliorations pouvant être apportées et leur nombre et en appliquant les mesures nécessaires dans le cadre du GPP.

Le GPP aidera chaque membre à recenser les possibilités d'amélioration et à prendre les mesures nécessaires pour parvenir à des progrès annuels quant à l'utilisation de .POST. Toutefois, avant d'entreprendre une activité spécifique, le GPP demandera à la haute Direction des membres concernés de s'engager à appliquer les plans d'action mis en évidence.

Les membres du GPP obtiennent un appui et une assistance pour accélérer le déploiement de services logistiques, financiers et électroniques sécurisés en ligne répondant aux exigences du marché et tenant compte des modèles d'entreprise innovants afin de dynamiser et d'accroître les activités des postes.

VIII. Activités du Groupe «.post»

Le GPP proposera à tous ses membres des services d'enregistrement, mettra à leur disposition des politiques, des solutions, des informations et des rapports, leur fournira des conseils et de l'aide et organisera des formations et des ateliers à leur intention afin de garantir une utilisation accrue et améliorée de .POST ainsi que la hausse qualitative et quantitative des services sur Internet. Des efforts seront notamment déployés pour autoriser l'enregistrement des noms de domaine internationalisés en arabe, en chinois et en espagnol.

La priorité est donnée au développement de la plate-forme .POST et aux efforts visant à préserver son capital confiance grâce à un portail de lutte contre les malveillances.

Le GPP offre à tous ses membres l'utilisation de noms de domaine dans un environnement sécurisé afin qu'ils puissent proposer des services de confiance sur Internet. Ces efforts contribuent à élever le réseau postal au rang d'une plate-forme en ligne de confiance afin d'aider les membres à accroître leurs possibilités sur le marché électronique tout en s'assurant qu'ils utilisent un environnement sûr et sécurisé pour proposer leurs services.

Le GPP œuvrera en faveur d'une meilleure reconnaissance du rôle de la poste dans la société de l'information et en matière de gouvernance d'Internet.

Il veillera à être représenté au sein des groupes de l'UPU chargés des normes techniques.

Le GPP collaborera avec d'autres programmes de l'UPU pour veiller à ce que .POST soit l'option privilégiée pour le déploiement de solutions sur Internet.

La fourniture de solutions telles que les sites «POST-en-kit», les boutiques philatéliques en ligne et les places de marché électronique par l'intermédiaire de partenaires commerciaux est conforme aux attentes exprimées par les membres du GPP (enquête de septembre 2013).

Activités spécifiques pour la période 2018–2020

But 1 – Permettre aux postes de tirer parti d'Internet

Favoriser la croissance et le développement d'un réseau postal en ligne.

Enregistrement des noms et des numéros

- Proposer des services d'enregistrement permettant à tous les membres de la communauté postale de déclarer des noms de domaine et des numéros sur Internet afin d'accroître leur visibilité en ligne.
- Formuler des suggestions pour l'enregistrement de noms de domaine viables (c'est-à-dire courts, facilement mémorisables, pertinents au niveau mondial et adaptés aux moteurs de recherche) pour améliorer la visibilité des membres sur Internet.
- Apporter une assistance à l'ensemble de ses membres.
- Mettre en place des mesures incitant au renouvellement.

Indicateurs

- Pourcentage de Pays-membres de l'UPU ayant enregistré des noms de domaine .POST.
- Nombre de noms de domaine.
- Pourcentage de demandes d'assistance résolues en cinq jours ouvrables au maximum.

Apporter des solutions pour répondre aux besoins des membres en matière d'enregistrement

- Hébergement DNS et DNSSEC sécurisé.
- Services de gestion des adresses IP avec des fonctions de sécurité spécifiques.
- Mise en conformité avec les politiques et les lignes directrices de .POST.

Indicateurs

Pourcentage de demandeurs de noms de domaine utilisant l'hébergement DNS et les services de gestion d'adresses IP de l'UPU.

But 2 – Favoriser la confiance dans les services postaux numériques

Garantir une expérience en ligne offrant davantage de sûreté

- Élaborer des politiques, des méthodes de travail et des codes de conduite.
- Améliorer les politiques .POST pour accroître la sûreté du domaine et la confiance en celui-ci.
- Poursuivre l'amélioration des services de contrôle de la sécurité sur .POST:
 - Surveillance IP et portail de lutte contre les malveillances (spams, hameçonnage, logiciels malveillants et réseaux de machines zombies).
 - Outil perfectionné de contrôle de la conformité des domaines avec les politiques de sécurité (politique en matière de DNSSEC et de serveur de messagerie électronique).
 - Contrôle de la mise en œuvre des mesures visant à limiter les abus et les fraudes (procédure de gestion des incidents).
- Étudier la possibilité de proposer des certificats numériques pour les noms de domaine .POST.
- Explorer les méthodes d'authentification pour les échanges avec les bureaux d'enregistrement et les demandeurs de noms de domaine.
- Évaluer la possibilité de fournir des clés DNSSEC aux membres du GPP pour les sous-domaines de premier niveau national.

Indicateurs

- Nombre d'incidents en matière de sécurité.
- Nombre de politiques et de codes de conduite.
- Nombre d'adresses IP surveillées.

Promouvoir le rôle des postes dans l'économie numérique

- Promouvoir, sensibiliser et partager des expériences:
 - Élaborer un guide simple et clair pour aider les pays à mettre en place un domaine .POST.
 - Créer un portail d'information communautaire (info.post) pour établir le contact avec le public.
 - Encourager l'utilisation du logo de .POST et de slogans à des fins de valorisation.
 - Préparer l'utilisation des médias sociaux.
- Mettre en œuvre une stratégie d'association de marques que tous les demandeurs de noms de domaine pourront utiliser:
 - Chercher à obtenir le soutien d'acteurs clés sur le marché.
 - Entrer en contact avec les demandeurs de noms de domaine potentiels et les entreprises concernées au niveau secondaire.
 - Mettre à profit l'influence des Unions restreintes pour encourager l'utilisation de .POST et l'enregistrement de noms de domaine .POST.
 - Fournir des données et des analyses sur le marché aux membres du GPP.
 - Faire de .POST un label de confiance pour la communauté postale: encourager la création de communautés authentifiées sous .POST avec une identité commune (p. ex. Coopérative EMS, réseau philatélique, etc.).

Indicateurs

- Nombre d'ateliers, de conférences, d'articles d'actualités, de bulletins d'information et de blogs.
- Nombre de communautés utilisant .POST.

But 3 – Faciliter les services électroniques intégrés entre les membres

Rassembler les initiatives numériques pour mettre en place le réseau postal numérique interconnecté utilisant .POST.

Faciliter les services électroniques

- Encourager d'autres programmes de l'UPU à lancer des services utilisant .POST (p. ex. des services de vérification d'adresses utilisant POST*CODE et des services d'interface de programmation applicative du Centre de technologies postales – CTP).
- Créer, vérifier et valider des certificats aux fins de l'authentification des sites Web.
- Examiner la viabilité de l'émission d'identifiants uniques d'objets intelligents (p. ex. attribution d'adresses IPv6) aux fins des services d'analyse des données utiles (smart data) ou des données de masse.

Améliorer l'interopérabilité des services .POST entre les membres

- Encourager les membres à mettre en place des services interopérables utilisant .POST.
- Encourager un programme pilote d'identifiant postal (PostID) aux fins d'identification électronique transfrontalière.

Indicateurs

- Nombre de services basés sur .POST.
- Nombre de projets pilotes relatifs à PostID.
- Nombre de domaines de premier niveau recourant à la vérification des adresses et à la validation de l'habilitation.

But 4 – Être utile à la communauté postale élargie

Élargir la communauté .POST

- Définir de nouvelles phases de lancement comprenant des modèles de tarification sur mesure pour accroître le nombre d'enregistrements (p. ex. disponibilité de noms de domaine exclusifs).
- Améliorer la politique de gestion du domaine .POST et le Règlement intérieur du GPP pour tenir compte des phases de lancement. Examiner la possibilité d'accroître le nombre d'enregistrements de noms de domaine et les moyens de répondre aux besoins de tous les acteurs de la communauté.
- Créer un environnement permettant d'attirer les demandeurs de noms de domaine extérieurs à l'UPU.
- Entreprendre une évaluation des noms de domaine exclusifs, des acheteurs potentiels, des modèles de tarification et des stratégies de conquête de marché.
- Encourager les partenariats pour l'utilisation de .POST.
- Explorer la possibilité de faire appel à des revendeurs de noms de domaine.

Indicateurs

Nombre de groupes d'utilisateurs de noms de domaine habilités par la politique de gestion du domaine .POST.

Coopérer avec ICANN et les bureaux d'enregistrement

- Augmenter le nombre de canaux de distribution des domaines par des bureaux d'enregistrement.
- Définir une procédure et un processus d'admission des bureaux d'enregistrement pour qu'ils soient plus nombreux à commercialiser des domaines .POST et à offrir leurs services à la communauté .POST.
- Encourager le regroupement de services à valeur ajoutée au cours de la procédure d'enregistrement des noms de domaine (site Web d'entreprise («POST-en-kit»), messagerie électronique, boutiques philatéliques en ligne et sites de vente en ligne).
- Inciter les membres du GPP à devenir des bureaux d'enregistrement, notamment dans les régions mal desservies.

- Suivre l'évolution du cadre d'ICANN relatif aux mécanismes de protection des droits d'ICANN et en adopter la version la plus récente en procédant notamment à un examen des principes directeurs pour un règlement uniforme des litiges et à une analyse des mécanismes de protection des droits applicables aux domaines génériques de premier niveau introduits par le programme des nouveaux gTLD d'ICANN (à savoir la procédure de suspension rapide uniforme (URS), la procédure de règlement de litiges après délégation (PDDRP) et le centre d'échange d'informations sur les marques (TMCH), dont les données vérifiées contribuent à des mesures de protection supplémentaires applicables pendant les périodes d'enregistrement prioritaire et de revendication de marques).
- Faire mieux connaître le cadre juridique de l'UPU aux parties prenantes, notamment à la société civile et au forum sur la gouvernance d'Internet.
- Engager un dialogue avec ICANN sur la sécurité publique et les dispositifs de protection.
- Fournir des services de vérification de l'habilitation des demandeurs et émettre des certificats permettant l'authentification des demandeurs pour d'autres noms de domaine génériques de premier niveau.

Indicateurs

- Nombre de bureaux d'enregistrement accrédités.
- Nombre de politiques et de procédures d'ICANN adoptées.
- Nombre de politiques de protection des données et de confidentialité.
- Nombre de services d'anonymisation des données des annuaires WHOIS.
- Nombre de certificats émis concernant d'autres noms de domaine génériques de premier niveau d'ICANN.

IX. Liens avec la Stratégie postale mondiale d'Istanbul 2017–2020

Les activités du GPP et .POST sont directement mentionnés dans la SPMI aux points suivants:

But 2 – Offrir des produits durables et modernes

- Programme 5 – Services électroniques

Assurer la présence en ligne des postes et l'offre de nouveaux services électroniques, montrer l'importance des postes dans l'économie numérique mondiale et faire en sorte que les gouvernements soient connectés.

En outre, le présent plan d'activités pourrait intégrer des activités contribuant à atteindre les résultats relatifs aux programmes suivants:

But 1 – Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau

- Programme 4 – Technologies de l'information et de la communication

But 2 – Offrir des produits durables et modernes

- Programme 1 – Commerce électronique et facilitation du commerce

Accélérer le développement et la mise en œuvre des divers éléments d'ECOMPRO.

- Programme 3 – Diversification et harmonisation des produits et services

- Développer et mettre en place des produits et des services.
- Accélérer le développement de produits et de services financiers, électroniques et physiques diversifiés conformes aux besoins du marché.

X. Plan de travail et budget

Les principales activités décrites précédemment seront incluses dans les plans annuels de 2018, 2019 et 2020.

Plan de travail 2018

| <i>Buts stratégiques</i> | <i>Activités connexes</i> |
|---|--|
| Permettre aux postes de tirer parti d'Internet | <ul style="list-style-type: none"> - Attribution de noms de domaine et de numéros sur Internet (activité permanente) - Regroupement de services à valeur ajoutée au cours de la procédure d'enregistrement des noms de domaine par l'intermédiaire de partenaires - Amélioration du marketing et de la sensibilisation aux avantages et à la valeur apportés par l'enregistrement de noms de domaine |
| Favoriser la confiance dans les services postaux numériques | <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux services de surveillance de la sécurité, nouvelles solutions (outils) et nouvelles politiques - Promotion, partage des expériences et sensibilisation |
| Faciliter les services électroniques intégrés entre les membres | Faciliter le commerce électronique et d'autres solutions à valeur ajoutée par le biais de partenaires |
| Être utile à la communauté postale élargie | <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du marketing et de la sensibilisation aux avantages et à la valeur apportés pour les régulateurs - Examen des changements dans les politiques de gestion du domaine et de l'amélioration du Règlement intérieur aux fins de l'ouverture à un plus grand nombre d'enregistrements - Activation d'un groupe supplémentaire d'utilisateurs de noms de domaine dans la politique de gestion du domaine .POST - Approbation de l'accord registres–bureaux d'enregistrement pour .POST - Accréditation des bureaux d'enregistrement et procédures d'admission - Lignes directrices destinées aux opérateurs désignés souhaitant devenir des bureaux d'enregistrement - Suivi des mises à jour des directives d'ICANN et adoption de celles-ci |

Budget 2018: 570 000 CHF.

Plan de travail 2019

| <i>Buts stratégiques</i> | <i>Activités connexes</i> |
|---|--|
| Permettre aux postes de tirer parti d'Internet | <ul style="list-style-type: none"> - Attribution de noms de domaine et de numéros sur Internet (activité permanente) - Regroupement de services à valeur ajoutée au cours de la procédure d'enregistrement des noms de domaine par l'intermédiaire de partenaires - Amélioration du marketing et de la sensibilisation aux avantages et à la valeur apportés par l'enregistrement de noms de domaine |
| Favoriser la confiance dans les services postaux numériques | <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux services de surveillance de la sécurité, nouvelles solutions (outils) et nouvelles politiques - Exploration des méthodes d'authentification pour les échanges avec les bureaux d'enregistrement et les demandeurs de noms de domaine - Promotion, partage des expériences et sensibilisation (activité permanente) - Encouragement des communautés authentifiées sur .POST à utiliser une identité partagée – comme la Coopérative EMS, le réseau philatélique, etc. |

| | |
|---|--|
| Faciliter les services électroniques intégrés entre les membres | Encouragement d'autres programmes de l'UPU à lancer des services utilisant .POST – p. ex. des services de vérification d'adresses (avec POST*CODE), des services d'interface d'application applicative du CTP (avec le CTP) |
| Être utile à la communauté postale élargie | <ul style="list-style-type: none"> – Activation d'un groupe supplémentaire d'utilisateurs de noms de domaine dans la politique de gestion du domaine .POST – Accréditation supplémentaire des bureaux d'enregistrement et procédures d'admission – Encouragement des partenariats pour l'utilisation de .POST |

Budget 2019: 490 000 CHF.

Plan de travail 2020

| <i>Buts stratégiques</i> | <i>Activités connexes</i> |
|---|--|
| Permettre aux postes de tirer parti d'Internet | <ul style="list-style-type: none"> – Attribution de noms de domaine et de numéros sur Internet (activité permanente) – Regroupement de services à valeur ajoutée au cours de la procédure d'enregistrement des noms de domaine par l'intermédiaire de partenaires – Amélioration du marketing et de la sensibilisation aux avantages et à la valeur apportés par l'enregistrement de noms de domaine |
| Favoriser la confiance dans les services postaux numériques | <ul style="list-style-type: none"> – Nouveaux services de surveillance de la sécurité, nouvelles solutions (outils) et nouvelles politiques – Exploration de la possibilité de proposer des certificats numériques pour les noms de domaine .POST – Évaluer la possibilité de fournir des clés DNSSEC aux membres du GPP pour les sous-domaines de premier niveau national – Promotion, partage des expériences et sensibilisation (activité permanente) |
| Faciliter les services électroniques intégrés entre les membres | Exploration de la viabilité de l'émission d'identifiants uniques des objets intelligents (p. ex. attribution d'adresses IPv6) aux fins de l'analyse des données intelligentes (du type données de masse) |
| Être utile à la communauté postale élargie | <ul style="list-style-type: none"> – Approbation des changements concernant la politique de gestion du domaine et de l'amélioration du Règlement intérieur – Activation d'un groupe supplémentaire d'utilisateurs de noms de domaine dans la politique de gestion du domaine .POST – Examen de l'accord de registre avec ICANN (renouvellement en 2022) |

Budget 2020: 450 000 CHF.